



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Unité départementale de l'architecture
et du patrimoine des Yvelines**

Affaire suivie par : Tiphaine Linares

Tel : 01 39 50 54 31

Courriel: tiphaine.linares@culture.gouv.fr

Ref : TL/BB 2020 – 150

**Direction régionale
des affaires culturelles
d'Île-de-France**

Versailles le 4 septembre 2020,

Objet: CARRIERES SUR SEINE – Consultation sur projet de modification n°1 du plan local d'urbanisme

Monsieur le Maire,

J'ai bien reçu votre courrier de consultation du 6 août 2020 portant sur le projet de modification n°1 du plan local d'urbanisme (PLU) et je vous en remercie.

J'ai l'honneur de vous informer que le secteur du « quartier du Printemps » (zone 1AUd) qui doit être ouvert à l'urbanisation n'est pas situé dans les espaces protégés de la commune. Les modifications envisagées sur les dispositions réglementaires, le plan du zonage et le document des orientations d'aménagement et de programmation (OAP) ne font l'objet d'aucune observation particulière de ma part.

Pour ces raisons, je donne un avis favorable au projet de modification n°1 du PLU.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

L'architecte des bâtiments de France
Adjoint à la cheffe de l'UDAP des Yvelines

Benjamin BOURDIOL

Monsieur Arnaud de BOURROUSSE

Maire de Carrières-sur-Seine

Hôtel de ville

1, rue Victor Hugo

78 420 CARRIERES-SUR-SEINE